



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ETUDES,
PROGRAMMES ET DE LA COOPERATION

PROJET D'APPUI A LA LUTTE ANTIFONGIQUE
DANS LES FILIERES CACAO ET CAFE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND
RURAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF STUDIES,
PROGRAMS AND COOPERATION

SUPPORT PROJECT FOR ANTIFUNGICAL FIGHT IN
THE COCOA AND COFFEE SUB SECTORS



00117

29 DEC 2017

COMMUNIQUE N° /MINADER/CAB/PALAF2C DU
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINADER-PALAF2C/CIPM-
FODECC /2017 DU 10 OCTOBRE 2017, RELATIF A LA FOURNITURE DES FONGICIDES
SYSTEMIQUES ET INSECTICIDES POUR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
FONGIQUES ET INSECTES NUISIBLES SUR CACAOYER ET CAFEIER DANS LES
REGIONS DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST AU PROJET D'APPUI A LA LUTTE
ANTIFONGIQUE DANS LES FILIERES CACAO ET CAFE (PALAF2C), EN DEUX LOTS
DISTINCTS.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL,

Communique :

Les soumissionnaires ci-dessous désignés sont attributaires des Marché et Lettre
Commande dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure
d'urgence N°008/AONO/MINADER-PALAF2C/CIPM-FODECC/2017 du 10 Octobre
2017, relatif à la fourniture des fongicides systémiques et insecticides pour la lutte
contre les maladies fongiques et insectes nuisibles sur Cacaoyer et Caféier dans les
Régions de l'Ouest et du Nord-ouest au PALAF2C, en deux lots distincts, pour les
quantités, montants et délais ci-après :

Lots	Entreprises	Quantités et descriptions des fournitures	Montants TTC (F CFA)	Délais (jours)
1	NC SARL	118 621 sachets doses de fongicides systémiques (QUANTUM ROK) de 50 grammes	85 881 604 (quatre vingt cinq millions huit cent quatre vingt un mille six cent quatre)	60
2	GDG SARL	2154 litres d'insecticides (KOHINOR STAR)	14 748 438 (quatorze millions sept cent quarante huit mille quatre cent trente huit)	60

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter au siège du Projet d'Appui à la Lutte Antifongique dans les Filières Cacao et Café (PALAF2C), sis à Nlongkak face OAPI, dans un délai de (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription des projets de Marché et Lettre commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-dessous désignés n'ont pas été retenus pour le motif suivant :

Entreprises	Motif
CENTRAL DE SERVICES	Non satisfaction d'un critère éliminatoire
EBKO PHYTO BUSINESS	

Ils sont par conséquent priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès du FODECC. Faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites. /-

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL



Henri Eyebe Ayissi

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP (pour publication) ;
- CIPM/FODECC (pour information) ;
- Archives /Chronos ;
- Affichage (pour information)